

DISBOXID 421

Revêtement époxy pigmenté bicomposant sans solvant pour couches minces et revêtements autolissant. Faible en émission. Intérieur.



DESCRIPTION

Liant	Résine époxy liquide bicomposant sans solvant.
Classification AFNOR	Famille I, classe 6b (NF T 36-005).
Fonction	Disboxid 421 satisfait les exigences des normes NF EN 13813 « Matériaux de chapes » et NF EN 1504-2 « Systèmes de protection de surface pour béton ». Grâce à sa formulation faible en émission, le produit convient pour les endroits sensibles comme les hôpitaux, crèches et écoles. Revêtement pigmenté pour sols industriels soumis aux charges mécaniques importantes tels que dépôts de stockage avec trafic de chariots élévateurs, - industrie alimentaire, production d'industrie chimique et métallurgique, rampes d'accès et quais de chargement, halls de marchés couverts. Testé selon les critères de l'AgBB (Ausschuss zur gesundheitlichen Bewertung von Bauprodukten = Commission pour l'évaluation des risques sanitaires des produits de construction).
Propriétés	<input type="checkbox"/> résistant aux charges mécaniques et chimiques <input type="checkbox"/> PV alimentaire pour le contact direct, PV de décontamination <input type="checkbox"/> polyvalent en application: application au rouleau ou en autolissant <input type="checkbox"/> résistant aux températures jusqu'à 150°C sec et 40°C humide
Conditionnement	10 kg et 30 kg (25,2 kg base + 4,8 kg de durcisseur) en emballages métalliques séparés.
Teinte	Gris silex. Autres teintes sur demande. Une faible altération de teinte et effet farinant de surface est possible sous l'influence des rayons UV. Des colorants organiques (p.ex. café, vin rouge ou végétations) et certains produits chimiques (agents désinfectants, acides etc.) peuvent entraîner des modifications de teintes. La fonction protectrice n'en est pas altérée.
Aspect	Brillant
Conservation	Dans un endroit frais et sec. Stable environ 24 mois à 20°C dans son emballage d'origine non ouvert et à l'abri du gel. En cas de température plus basse, il est conseillé de ramener le produit à 20°C avant application.
Densité	Env. 1,6
Epaisseur de la couche sèche	Env. 62 µm pour 100 g/m ²
Résistance à l'abrasion	26 mg/30 cm ² (méthode Taber CS10/1000U/1000g)
Résistance à la compression	94 MPa
Rapport de mélange	Base : Durcisseur = 84 : 16 (en poids)
Durée pratique d'utilisation	35 minutes à 20° C. Une augmentation de la température diminue la durée pratique d'utilisation.



MISE EN ŒUVRE

Supports appropriés	Supports minéraux (béton, chape en ciment, anhydrite), sur anciennes résines bien adhérentes ; préparés selon nos recommandations. Le support doit posséder les résistances mécaniques minimales suivantes : Cohésion d'au moins 1,5 MPa en traction directe, Résistance à la compression d'au moins 25 MPa. L'humidité des supports à base de ciment ne doit pas dépasser 4%.
Préparation des supports	<p>Le support doit être propre, sain, sec et avoir subi une préparation mécanique par grenailage ou rabotage permettant d'obtenir un état de surface rugueux et débarrassé de toute partie non ou peu adhérente, exempt de trace d'huile, de laitance, de graisse, de produit de cure et de toute substance susceptible de nuire à l'adhérence. En cas de doute, appliquer au préalable une surface test. Une aspiration soignée sera réalisée après la préparation de surface. Les bétons et mortiers doivent avoir au moins 28 jours d'âge. Les défauts du support tel que nids de poule, trous ou défauts de planéité seront traités au préalable avec les produits adaptés (Mortier époxy ou Disbocret 505 ou 507).</p> <p>Béton, chape de ciment: préparer mécaniquement le support pour enlever toute trace de laitance ou produit de cure. Reboucher si nécessaire avec un mortier époxy ou Disbocret 507.</p> <p>Résines bien adhérentes, carrelage : Brosser/épousseter les surfaces. Dépolir par ponçage les surfaces satinées ou brillantes. Lessiver/dégraisser les anciens revêtements.</p> <p>Résines mal adhérentes : Décapage par tout moyen adapté des anciens revêtements mal adhérents. Reboucher/poncer les aspérités. Brosser/épousseter.</p>
Préparation du produit	Verser le durcisseur dans la base et agiter lentement avec un agitateur mécanique. Transvaser le produit mélangé dans un autre récipient et mélanger à nouveau.
Système d'application	<p><u>Impression :</u> Préparer les supports minéraux avec Disboxid 420 (voir la fiche technique). Sur carrelage et anciennes résines bien adhérentes, appliquer une couche de Disbon 481 suivi d'un tiré à zéro avec le Disboxid 420 mélangé avec le Disboxid 942.</p> <p><u>Finition :</u></p> <p>1 - Application au rouleau</p> <p><u>1.1 Surfaces lisses</u> Appliquer régulièrement avec un rouleau poils moyens le Disboxid 421 sur l'impression non sablée. En fonction des charges ou de l'épaisseur de la couche souhaitée, appliquer 1 ou 2 couches. Consommation: env. 250 g/m²/couche. Pour une épaisseur plus importante, appliquer 500 g/m² du produit avec une raclette en caoutchouc et répartir la charge avec un rouleau poils moyens. Consommation: env. 500 g/m²</p> <p><u>1.2 - Surface antidérapante</u> Appliquer régulièrement avec un rouleau poils moyens le Disboxid 421 sur l'impression saupoudrée de Disboxid 943 ou 944. Selon les besoins, 1 ou 2 couches peuvent être nécessaires. Consommation: 450 à 700 g/m²</p> <p>2 - Revêtement auto-lissant Verser le Disboxid 421 sur l'impression (éventuellement saupoudrée de Disboxid 942) et répartir avec une raclette crantée en caoutchouc. Egaliser avec le côté lisse de la raclette. Après 10 minutes d'attente, débuller avec un rouleau à pointes. Consommation: <i>crans de 3 mm</i> <u>épaisseur de couche env. 1 mm:</u> Disboxid 421 : env. 1,5 kg/m² <i>crans de 4 mm</i> <u>épaisseur de couche env. 1,5 mm:</u> Disboxid 421 : env. 2,3 kg/m²</p> <p>3 - Mortier auto-lissant Ajouter sous agitation 50% en poids de Disboxid 942 dans le Disboxid 421 catalysé. Verser ce mélange sur la sous-couche saupoudrée de Disboxid 942 et répartir régulièrement avec une raclette crantée en caoutchouc. Egaliser avec le côté lisse de la raclette. Après 10 minutes d'attente, débuller avec un rouleau à pointes. Consommation: <i>crans de 4 mm</i> <u>épaisseur de couche env. 2 mm:</u> Disboxid 421 : env. 2,2 kg/m² Disboxid 942 : env. 1,1 kg/m²</p> <p><i>crans de 6 mm</i> <u>épaisseur de couche env. 3 mm:</u> Disboxid 421 : env. 3,3 kg/m² Disboxid 942 : env. 1,7 kg/m²</p>

MISE EN ŒUVRE

crans de 8 mm

épaisseur de couche env. 4 mm:

Disboxid 421 : env. 4,4 kg/m²

Disboxid 942 : env. 2,2 kg/m²

Conditions d'application	Température ambiante, du produit et du support: min. 10°C et max. 30°C. L'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 80%. Attention au point de rosée.
Temps de séchage	A 20° et 65% d'humidité relative : Sec après 16 heures. Recouvrable après mini 16 heures et maxi 24 heures. Résistant mécaniquement : environ 3 jours, sec à cœur : environ 7 jours. Remarque : une température inférieure ou une humidité importante augmentent le temps de séchage.
Nettoyage des outils	Immédiatement après l'emploi avec Diluant 419.
Important	Des substances organiques (feuilles, café etc) peuvent altérer la teinte ; cela ne modifie pas la performance technique. Eviter des surcharges de produit. Les supports ne devront pas présenter de sous pression d'eau ou de condensation durant l'application et la polymérisation de Disboxid 421. Protéger Disboxid 421 de tout contact avec de l'humidité, de la condensation et de l'eau pendant 24 heures. Veiller à une ventilation suffisante lors de l'application et du durcissement afin d'éviter des problèmes de durcissement. Le degré de brillance du revêtement dépend de la température, de l'humidité relative de l'air et du pouvoir d'absorption du support. Le mauvais traitement des défauts du support réduira la durée de vie du revêtement. Attention aux échanges gazeux pouvant être provoqués par un réchauffement du support avant la polymérisation totale qui risqué d'entraîner un phénomène de bullage. Il est recommandé de travailler par température descendante. Produit uniquement à usage professionnel.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Consignes de sécurité	Base : Irritant pour les yeux et la peau. Sensibilisation possible après contact avec la peau. Nocif pour les organismes aquatiques, peut provoquer des dégâts à long terme. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans les eaux naturelles et dans la terre. Porter des gants et des lunettes de protection adaptés pendant l'utilisation du produit. Eviter le contact avec la peau. Contient des composants époxydiques. Respecter les recommandations du fabricant (fiche de données de sécurité). Durcisseur : Provoque des brûlures. Irrite les organes de respiration. Sensibilisation possible après contact avec la peau. Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter des gants et des lunettes de protection adaptés pendant l'utilisation du produit. Utiliser exclusivement dans des endroits bien ventilés. Garder le produit sous clé et hors de portée des enfants.
Destruction	Ne recycler que les emballages vides, contenant des restes adhérents. Séchés, les restes de matériau durcis peuvent être détruits comme des déchets de chantier, anciennes peintures durcies ou comme ordures ménagères selon CED 080112 : déchets de peinture et vernis autre que visés à la rubrique CED 08 01 11.
Teneur maximale en COV en UE	pour ce produit (catégorie A/j): max. 500 g/l (2010). Teneur en COV du produit: max 150 g/l. <i>Remarque: la directive COV prend en considération toute substance avec un point d'ébullition <250°C dans le produit liquide. Toutefois, ces substances identifiées comme COV interviennent dans la réaction chimique une fois base et durcisseur mélangé. Les émissions réelles lors de l'application et du séchage sont <1%.</i>

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Marquage CE

La norme européenne harmonisée NF EN 13813 « Matériaux de chapes et chapes » définit les exigences applicables au matériau pour chape destiné à la construction de planchers en intérieur. Les chapes structurales, c'est-à-dire qui contribuent à la capacité portante de la structure, sont exclues de cette norme.

Les systèmes pour chape à base de résine synthétique aussi bien que les matériaux à base de ciment tombent sous ces spécifications. Ils doivent être marqués selon l'annexe ZA. 3, tableau ZA.1.5 et 3.3 et remplir les conditions du mandat donné de la directive de produits de construction (89/106) :

CE	
CAPAROL Farben Lacke Bautenschutz GmbH Roßdörfer Straße 50 64372 Ober-Ramstadt Allemagne	
08 ¹⁾	
EN 13813 SR-AR1-E _{fl-s1} -B1,5-IR4	
Matériau pour chapes à base de résine synthétique pour l'utilisation à l'intérieur.	
Réaction au feu :	E _{fl-s1}
Emission de substances corrosives :	SR
Perméabilité à l'eau :	NPD
Résistance à l'usure :	AR1
Force d'adhérence :	B1,5
Résistance à l'impact :	IR4
Isolation au bruit :	NPD
Absorption du bruit :	NPD
Résistance thermique :	NPD
Résistance chimique :	NPD

1) Les deux derniers chiffres de l'année durant le marquage CE a été apposé

2) NPD : Performances Non Déterminées

SR : Résine Synthétique

Fiche Technique Disboxid 421 - Edition 07/2013

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure, relative au même produit.

DAW France - Pôle Jules Verne - Rue du Capitaine Némo - 80440 BOVES - Tél. 03 22 38 39 40 - Fax 03 22 38 39 49 - info@caparol.fr